

Collection « 1001 BB » dirigée par Patrick Ben Soussan

Des bébés en mouvements, des bébés naissant à la pensée, des bébés bien portés, bien-portants, compétents, des bébés malades, des bébés handicapés, des bébés morts, remplacés, des bébés violentés, agressés, exilés, des bébés observés, des bébés d'ici ou d'ailleurs, carencés ou éveillés culturellement, des bébés placés, abandonnés, adoptés ou avec d'autres bébés, des bébés et leurs parents, les parents de leurs parents, dans tous ces liens transgénérationnels qui se tissent, des bébés et leur fratrie, des bébés imaginaires aux bébés merveilleux...

Voici les mille et un bébés que nous vous invitons à retrouver dans les ouvrages de cette collection, tout entière consacrée au bébé, dans sa famille et ses différents lieux d'accueil et de soins. Une collection ouverte à toutes les disciplines et à tous les courants de pensée, constituée de petits livres – dans leur pagination, leur taille et leur prix – qui ont de grandes ambitions: celle en tout cas de proposer des textes d'auteurs, reconnus ou à découvrir, écrits dans un langage clair et partageable, qui nous diront, à leur façon, singulière, ce monde magique et déroutant de la petite enfance et leur rencontre, unique, avec les tout-petits.

Mille et un bébés pour une collection qui, nous l'espérons, vous donnera envie de penser, de rêver, de chercher, de comprendre, d'aimer.

Le catalogue de la collection, comportant un index des auteurs, des titres et des thèmes abordés, est disponible gratuitement chez l'éditeur :

Éditions éres, 33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse,

tél. 05 61 75 15 76, fax. 05 61 73 52 89

e.mail: eres@editions-eres.com

www.editions-eres.com

*L'adoption,
un roman familial*

L'escabelle a également publié
dans la même collection

Désirs de pères,
1001 BB n° 114, érès, 2010

Jumeaux : 1 fois 2 ou 2 fois 1 ?,
1001 BB n° 97, érès, 2008

Surprenante violence dans la nursery,
1001 BB n° 83, érès, 2006

Indispensables séparations,
1001 BB n° 76, érès, 2005

Signes de souffrances en périnatalité,
1001 BB n° 66, érès, 2000

L'adoption, un roman familial

L'Escabelle

Textes réunis par

Christian Robineau

avec

Anne de Truchis	Pierre Lévy-Soussan
Agnès Fine	Hélène Lida-Pulik
Claude Garneau	Sophie Marinopoulos
Dominique Japiot	Philippe Robert
Mireille Wojakowski	

1001 BB - Du côté des parents

érès

Conception de la couverture :
Corinne Dreyfuss
Réalisation :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2013
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-3684-1
Première édition © Éditions érès 2013
33, avenue Marcel-Dassault - 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, numérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 - Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

Introduction. L'adoption, un roman interactif <i>Mireille Wojakowski, Christian Robineau...</i>	7
Adoption et pluriparentalités : approche historique et anthropologique <i>Agnès Fine</i>	23
Adoption et construction filiative : réalité, fiction, inconscient <i>Pierre Lévy-Soussan</i>	47
Le renoncement à l'enfant <i>Sophie Marinopoulos</i>	55
Clinique d'une adoption. La détresse comme passage <i>Claude Garneau</i>	75
Figures mythiques de l'enfant exposé <i>Dominique Japiot</i>	95

Cris et chuchotements, lorsque le corps se souvient...	
<i>Anne de Truchis</i>	119
Abandon et processus psychique de l'adolescence : quand l'adoption s'en mêle	
<i>Hélène Lida-Pulik</i>	133
L'adoption, un processus groupal	
<i>Philippe Robert</i>	149
Bibliographie.....	161

Mireille Wojakowski
Christian Robineau

Introduction

L'adoption, un roman interactif

Avec ce septième volume proposé dans la collection « 1001 BB », L'Escabelle poursuit sa réflexion sur les thèmes de la filiation et de la parentalité, que l'adoption met particulièrement « en relief et en perspective », comme l'écrit Philippe Robert (2007, p. 3). Si nous retrouvons ici des interrogations que nous avons formulées à différentes reprises depuis une douzaine d'années, l'adoption nous a aussi menés sur des chemins que nous n'avions pas encore empruntés.

Mireille Wojakowski, psychologue, psychothérapeute (Paris), coordinatrice de l'unité petite enfance Les Pépinières, CMP du secteur de psychiatrie infanto-juvénile I-06 des Yvelines (Versailles), présidente de L'Escabelle.

Christian Robineau, psychologue clinicien, unité petite enfance Les Pépinières, CMP du secteur de psychiatrie infanto-juvénile I-06 des Yvelines (Versailles), hôpital de jour pour adolescents Les Vignolles (Ermont).

C'est sans doute dans *Filiations à l'épreuve* (L'Escabelle, 2002) que nous avons approché au plus près cette thématique, avec des auteurs dont certains participent également au présent ouvrage : Pierre Lévy-Soussan, Sophie Marinopoulos et Philippe Robert. En explorant, il y a deux ans, les « images et fonctions paternelles » (L'Escabelle, 2010), nous avons abordé la double dimension psychique et sociale de la paternité, dont l'adoption révèle particulièrement la complexité, ainsi que l'avait montré Anne de Truchis.

Ici, nous voudrions baliser quelques enjeux de l'adoption, dans des registres tant sociétal et culturel que psychique.

Mais peut-être vaudrait-il mieux parler des adoptions. Non seulement pour souligner la singularité de chaque rencontre, mais aussi pour rendre compte de la très grande diversité des situations. Qu'y a-t-il en effet de commun entre, d'un côté, les bébés nés sous X, adoptables dès 2 mois, et de l'autre, les enfants arrivant dans le cadre de l'adoption internationale – dont on sait la grande augmentation ces dernières années –, au terme de parcours différents mais souvent douloureux, à des âges qui peuvent être éloignés de la petite enfance pour certains d'entre eux ? Ces questions seront abordées à plusieurs reprises, en particulier par Anne de Truchis.

On sait que la *filiation* se définit selon des critères objectifs et subjectifs : filiation biologique, juridique, sociale, et bien sûr psychique – notamment dans sa dimension inconsciente. Divers textes, en particulier ceux d'Agnès Fine et de Pierre Lévy-Soussan, développeront la question des effets réciproques des mutations culturelles et sociales, au cours de l'histoire, et des définitions ou représentations des différents types de filiation. Ces dernières années, on a pu constater combien les débats à ce sujet traduisaient une véritable mise en tension d'enjeux appartenant à différents registres, les questions éthiques n'étant pas des moindres. Le cadre législatif lui-même, dans un mouvement d'aller-retour, se construit comme effet des mouvements sociétaux et culturels, et vient encadrer les évolutions des configurations familiales, les modifications du statut de l'enfant, de la femme, du couple, du parent, etc.

À côté des multiples formes de parenté apparues ces dernières décennies en Occident, l'adoption fait figure d'ancêtre. Pourtant, comme le souligne Agnès Fine, c'est seulement au cours du xx^e siècle que la pratique juridique accordant un héritier adulte à des couples dépourvus de descendance a évolué vers une procédure donnant des parents à un enfant abandonné ou orphelin. C'est encore plus récemment, écrit Agnès Fine, qu'a commencé à être reconnue en Occident l'existence possible de « pluriparentalités ». Le processus se révèle néanmoins timide

en France, où domine « la difficulté d'admettre la coexistence de deux filiations autrement que sur le mode de la confrontation et de la concurrence », comme l'illustre ce modèle de la parentalité « exclusive » qu'est l'adoption plénière.

Pour Pierre Lévy-Soussan, dont la « réflexion s'articule autour de la prévention des problèmes de l'adoption », « les lois peuvent faciliter ou désorganiser le lien psychique ». Il affirme en particulier que « la loi de 2002 sur “le droit aux origines” est l'exemple même de la loi désorganisatrice de la filiation où les origines sont réduites à du biologique ».

Comme il l'écrit dans *Destins de l'adoption* (2010, p. 74-75), « tels sont les deux principaux piliers de la filiation : l'axe juridique et l'axe psychique. Le troisième pilier est l'axe biologique de la filiation, il n'est ni nécessaire ni suffisant pour permettre la filiation [...] La vérité biologique repose paradoxalement sur une idée, un sentiment, un fantasme : la croyance que l'enfant est de soi ».

Pierre Lévy-Soussan évoque « les conditions psychiques de cette fiction crédible qu'est l'adoption : l'enfant aurait pu naître psychiquement au sein de ce couple, fertile dans sa rencontre et ses fantasmes d'enfantement » (*ibid.*, p. 104). Et il insiste : « L'enfant a besoin d'histoire plus que d'information. D'une histoire transmise par ses parents adoptifs, là est le gain filiatif » (*ibid.*, p. 141).

Cliniquement, lorsque l'on essaie de penser non seulement ce qui fonde *le sentiment d'appartenance* à une famille, à un groupe familial, mais aussi ce qui fonde le sentiment d'être soi-même inscrit dans une filiation, dans une chaîne filiative, c'est peut-être la nécessité d'être au monde pour un autre humain qui s'impose en premier lieu.

René Kaës (1985) a spécifié « l'intersubjectivité en ce qu'elle a une consistance ou une réalité psychique propre, celle qui s'organise dans un lien, c'est-à-dire pas l'un sans l'autre ». Habituellement, c'est bien dans un entre-deux, entre illusion de la symbiose et séparation psychique d'avec le bébé dont l'altérité s'affirme progressivement, que peut se développer ce que Winnicott (1956) a appelé la « préoccupation maternelle primaire ». Cette hypersensibilité, cette hypersollicitude constitue un état temporaire où l'empathie et les capacités d'identification au bébé sont à leur apogée. Entre la dimension narcissique que le parent peut trouver dans l'enfant et la relation avec un autre, un temps et un espace ont à être créés. Il nous semble qu'ordinairement, lors de l'établissement des premiers liens à une période que l'on qualifie souvent de symbiose, le nouveau-né n'est pas perçu d'emblée comme radicalement autre.

Mais qu'en est-il pour le nouveau venu adopté, enfant ou bébé de quelques mois, et pour son parent ? Nous pouvons nous demander si les parents adoptifs ne se trouvent pas parfois dans une situation,

voire une injonction (même si elle est interne), paradoxale, d'avoir à investir leur enfant comme étant « leur » enfant, mais aussi comme un autre auquel il faudrait s'identifier, comprendre ce qu'il vit et a vécu auparavant, et dont il porte la trace dans son corps, comme Anne de Truchis en témoigne. Ne faut-il pas ici aussi une part d'illusion créatrice de cette nouvelle relation, qui comporte à la fois le sentiment de la réalisation des désirs des parents, et dans une certaine mesure le déni d'un passé et d'une histoire de l'enfant sans eux ? Pour « naître », la relation parents-enfant ne nécessite-t-elle pas une sorte d'oubli temporaire des parcours et des trajectoires de chacun, comme pour préserver la constitution d'un espace créateur ?

Position que l'on peut cependant nuancer lorsqu'on lit ce qu'Anne de Truchis évoque de ses consultations et des manifestations corporelles des enfants qu'elle reçoit : « Quoi que le corps des enfants raconte de leur histoire lorsqu'ils arrivent, il parle déjà de souffrance physique », écrit-elle. Elle évoque ainsi Stevenson, venu d'Haïti après le séisme, et qui, « comme pour illustrer [les] paroles [prononcées lors de la consultation avec ses parents], [...] s'endort brutalement, son tonus s'affaisse en quelques secondes ». Elle l'imagine « tomber dans le sommeil comme il est tombé du ciel par avion, s'effondrer d'épuisement comme le monde connu s'est effondré sous lui, déchiré par les failles sismiques ».

Comment un sujet et une famille peuvent-ils (re)naître de ce qui est bien souvent une rencontre d'histoires marquées par le traumatisme ?

« L'adoption, écrit Philippe Robert, est une aventure humaine qui, d'une certaine façon, permet de travailler les processus de filiation et d'affiliation. » Mais il souligne également que « l'accrochage à l'histoire réelle entrave le plus souvent le processus d'historisation ».

Quoi qu'il en soit, c'est au cours de ces trajets d'adoption que la *rencontre* singulière entre un enfant et ses parents va déterminer ce qui va pouvoir s'inscrire et se lier pour constituer une histoire du sujet et une histoire familiale.

Dans un article alliant la rigueur de la réflexion à l'émotion de la naissance d'une famille, Claude Garneau situera aussi cette rencontre au centre d'un dispositif institutionnel, en tant que tiers toujours présent. Il décrit finement « la capacité maternelle de l'assistante familiale, d'une qualité rare, et la stabilité structurante de la famille d'accueil », l'inscription de Maeva dans une « "filiation affective" de qualité, aux liens indéfectibles », et le « passage du statut de pupille à celui d'enfant adoptée, avec l'interrogation [...] d'une place à prendre pour une mère et un père d'adoption dans une filiation symbolique ».

Claude Garneau est présent à « l'enfant Maeva dans ce moment de vacillation, de perte d'un appui vers un

autre appui à venir, comme en attente », ce moment où il partage « la détresse comme passage ».

Dans l'histoire d'Œdipe, que nous conte Dominique Japiot, il n'est guère de temps ni d'humains intermédiaires (hormis le berger de Corinthe) entre les parents biologiques (Laïos et Jocaste) et les parents adoptifs (Polybe et Mérope). Or, dans l'adoption telle qu'elle se pratique aujourd'hui, la dimension intermédiaire est essentielle. Pour les parents, d'un côté : si la grossesse biologique, hors situation de prématurité, possède une durée (et donc un terme) prévisible, la « grossesse psychique » de l'adoption est toujours plus longue et, surtout, de durée variable et incertaine. Les caractéristiques de l'anticipation de l'enfant à venir, déterminant la qualité de la rencontre avec ce dernier, s'en trouvent ainsi modifiées. Essentiel, l'intermédiaire l'est aussi pour les enfants, dans un contexte où 80 % des adoptés en France le sont dans le cadre de l'adoption internationale, et où la très grande majorité d'entre eux sont passés par des institutions, dont Anne de Truchis nous décrit les effets délétères. Heureusement, le cadre institutionnel peut ultérieurement constituer un cadre plus étayant et générateur de symbolisation, comme en témoignent, dans des contextes cliniques divers, Anne de Truchis, Claude Garneau et Sophie Marinopoulos. Leur fait écho Hélène Lida-Pulik, pour qui, à l'adolescence, c'est parfois « l'intervention d'un tiers qui est demandée, tiers médiatisant la

relation parents-adolescent, redonnant une légitimité à la situation d'adoption ».

De diverses manières, cette intervention sera fréquemment demandée aux différents âges de l'enfant et à plusieurs stades du processus d'adoption.

Tout au long de cet ouvrage seront également évoqués les mouvements psychiques complexes dans lesquels les *professionnels* sont particulièrement pris à l'occasion de ces situations.

À partir de sa longue expérience en maternité et dans un lieu d'accueil parents-enfant, Sophie Marinopoulos étudie la fonction de l'accompagnant dans les douloureuses situations où l'enfant attendu ne peut être accueilli. Elle propose de « soutenir le parent pour qu'il transforme l'abandon en renoncement, le passage à l'acte en acte de séparation ». Soulignant qu'« une forme d'apaisement à l'égard du vécu infantile de la mère est nécessaire pour le bon épanouissement de la maternité en marche », Sophie Marinopoulos dégage plusieurs profils psychologiques des femmes qui ne peuvent garder leur enfant : des « femmes carencées [qui] parlent le bébé dans une confusion avec leur enfance » aux « femmes qui se séparent », et pour lesquelles « ces situations ont révélé que l'impasse filiative se situait au niveau transgénérationnel et que le renoncement à l'enfant revenait à renoncer à une part de l'histoire familiale maudite ». S'expriment alors, soutenues par cet

accompagnement, « les femmes qui renoncent » et peuvent avoir une « représentation de l'ailleurs de l'enfant et donc de la famille adoptive ».

Les capacités d'écoute, par les professionnels, des différents mouvements psychiques en jeu, des contradictions qui s'expriment, sont l'outil indispensable à l'élaboration, quand elle est possible, de ces situations complexes. La prévention de graves difficultés de l'enfant, son inscription dans une histoire qui prend sens, en constituent l'enjeu majeur.

Procédure d'agrément, accompagnement aux divers temps de l'itinéraire : aux professionnels des secteurs judiciaire, administratif, éducatif ou soignant incombe une responsabilité presque démesurée. Il appartient ainsi à chacun, avec ses cadres culturels et son propre roman familial, de prendre en compte les particularités de la situation adoptive sans que celle-ci devienne le filtre à travers lequel tout acte et tout événement psychique seraient interprétés.

Nous pouvons être attirés par une écoute individuelle, mais Philippe Robert en pointe le risque : « L'attraction pour un des protagonistes de l'adoption nuit à notre capacité d'écoute groupale. Il faut pouvoir entendre tous les instruments de l'orchestre, mais également ce qu'ils produisent ensemble. »

Car c'est à une écoute familiale que nous sommes conviés, d'une génération à l'autre, et cela pose la

question de la *transmission*. Transmission avec tout ce qu'il y a de complexe dans ce processus, avec ce qu'il y a d'inconscient dans toute transmission. Transmission qui peut aussi être frappée d'interdit ou d'empêchement.

Ici se pose une question spécifique à la filiation-transmission adoptive : quand la filiation biologique s'est révélée impossible, on peut supposer qu'un sens va être recherché dans l'après-coup, par l'un ou l'autre membre du couple, ou les deux, à cet empêchement de transmettre biologiquement. Il est utile, quand cela est possible, de travailler les fondements inconscients qui ont présidé, non pas nécessairement à l'impossibilité de la filiation biologique, mais au sentiment de cette impossibilité d'engendrer à son tour, et aux effets psychiques qui en découlent.

Chaque sujet doit pouvoir se situer et être situé dans « la chaîne de la filiation » et, pour René Kaës (1985, p. 63), « la filiation implique le rapport d'au moins trois générations successives reconnues comme telles, et la référence commune à un mythe originant ». Et, que la filiation soit biologique ou adoptive, elle comportera un enjeu de transmission.

Mais si la question se pose de ce que l'on transmet, de ce que l'on désire transmettre, de ce que l'on transmet à son insu, ou de ce que l'on ne peut transmettre, se pose également celle-ci : comment l'enfant peut-il recevoir et s'approprier

l'héritage générationnel, transgénérationnel, qui lui est transmis afin que celui-ci lui appartienne ?

Comme l'écrit René Kaës (*ibid.*, p. 77), « pour que l'héritage soit hérité et que la transmission soit transmise, il faut que l'héritage soit pris et transformé ».

Cette question du double sens de la transmission et de la réception, de l'appropriation de ce qui est transmis, renvoie non seulement à l'ordre des générations mais aux circulations réelles et fantasmatiques entre ces dernières.

En d'autres termes, on pourrait formuler ainsi notre interrogation : quelles sont les conditions – psychiques et dans la réalité externe – permettant qu'un enfant abandonné soit adopté, ne soit pas « à jamais seul », ait véritablement le sentiment d'exister pour un autre, et que sa position soit inscrite et reconnue, y compris par lui, dans la succession des générations ?

Tout enfant, tout humain s'expose à un questionnement sur les origines. Le mythe constitue bien sûr une « voie royale » pour formuler celui-ci. C'est dans cette perspective que Dominique Japiot suit le fil du dédoublement des images parentales et des affects dans le mythe (notamment celui d'Œdipe), le roman familial et l'adoption. Elle illustre ainsi la définition du mythe comme « objet transitionnel collectif » (Green, 1980b) et celle de la culture proposée par Donald W. Winnicott (1971, p. 137) :

« En utilisant le mot de culture, je pense à la tradition dont on hérite. Je pense à quelque chose qui est le lot commun de l'humanité auquel des individus et des groupes peuvent contribuer et d'où chacun de nous pourra tirer quelque chose, *si nous avons un lieu où mettre ce que nous trouvons* » (italiques de l'auteur). Le mythe est l'un de ces lieux, l'un de ces contenants culturels préexistants où nous pouvons « mettre ce que nous trouvons » – éléments énigmatiques, angoissants – pour les élaborer.

On sait depuis Freud qu'au sortir de la petite enfance, l'enfant tente d'assouvir, de répondre à sa curiosité sur les origines, sur la sexualité, sur la scène primitive au cours de la période œdipienne, en construisant cette fantaisie qu'est le *roman familial*.

Mais quel roman l'enfant adopté va-t-il élaborer ? Pour Michel Soulé (1995, p. 467), « à propos de l'élaboration du roman familial dans les familles adoptives, nous devons d'abord observer que l'enfant adopté, surtout s'il a été accueilli très tôt, est un enfant tout à fait comparable aux autres sur ce point ».

Il nous semble que, même quand il y a plaisir et *reconnaissance* mutuelle des parents et de l'enfant, le questionnement se poursuivra tout au long de la vie, notamment quand l'enfant deviendra éventuellement parent à son tour. À chaque étape, s'effectuera un remaillage.

- LIDA-PULIK, H. 2002. « Identité, origines et filiation », dans Actes du colloque organisé par la clinique médico-universitaire Georges Heuyer, *Adolescence, psychopathologie et adoption*, Paris.
- MARINOPOULOS, S. 2006. *Dans l'intime des mères*, Paris, Fayard.
- MARTRE-MICALEFF, D. 2009. *Une adoption ouverte. Mon enfant en terre lointaine*, Toulouse, Privat.
- MASSARD, J. 1988. « Engendrer ou adopter : deux visions concurrentes de la parenté chez les Malais péninsulaires », *Anthropologie et sociétés*, vol. 12, n° 2, p. 41-62.
- MODELL, J. 1994. *Kinship with Strangers. Adoption and Interpretation of Kinship in American Culture*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press.
- OUELLETTE, F.-R. 2008. « Les noms et papiers des enfants adoptés à l'étranger », dans A. Fine (sous la direction de), *États civils en questions. Papiers, identités, sentiment de soi*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. « Le regard de l'ethnologue », p. 147-174.
- PENOT, B. 1991. « Racines », *Revue française de psychanalyse*, vol. LV, n° 5, p. 1199-1202.
- PRÉBIN, É. 2006. *Adoption internationale : les revenants de Corée*, thèse pour le doctorat en ethnologie (sous la direction de Laurence Caillet), université Paris X-Nanterre.
- QUINODOZ, D. 1999. « Deux grands méconnus : les parents adoptifs d'Œdipe. Du dédoublement des imagos parentales au dédoublement des affects », *Revue française de psychanalyse*, t. LXIII, n° 1, p. 103-122.

- RANK, O. 1909-1922. *Le mythe de la naissance du héros*, suivi de *La légende de Lohengrin*, trad. fr., Paris, Payot, 2000.
- ROBERT, M. 1972. *Roman des origines et origines du roman*, rééd., Paris, Gallimard, 1996.
- ROBERT, P. 2007. « Éditorial », *Dialogue*, n° 177, « Adoption : de l'événement au processus », p. 3-5.
- ROUSSEAU, D. 2007. « Parentalité et structures familiales », <http://med2.univ-angers.fr/discipline/pedopsy/ASE/parentalite.htm>
- RUFFIOT, A. 1980. « Fonction mythopoiétique de la famille », *Dialogue*, n° 70, p. 3-19.
- SAGNES, S. 2000. « La revanche élective. Filiation adoptive et "origines" en France et aux États-Unis », dans A. Fine, C. Neirinck (sous la direction de), *Parents de sang, parents adoptifs. Approches juridiques et anthropologiques de l'adoption. France, Europe, USA, Canada*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, p. 169-183.
- SALADIN D'ANGLURE, B. 1998. « L'élection parentale chez les Inuits (fiction empirique ou réalité virtuelle) », dans A. Fine (sous la direction de), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 121-149.
- SCHMIT, G. 1993. « L'adolescent et sa famille », dans P. Ferrari, C. Epelbaum (sous la direction de), *Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Flammarion, p. 419-429.
- SERVANT, B. 2002. « Sexualité et adoption : quels tabous ? Quels fantasmes ? », dans Actes du colloque organisé par la clinique médico-universitaire Georges Heuyer, *Adolescence, psychopathologie et adoption*, Paris.